



ABONNEMENTS

Un an : Six mois :	
Suisse . . .	6 fr. 3 fr.
Union postale . 12 »	6 »
On s'abonne à tous les bureaux de poste	

Paraissant le mercredi et le samedi, à Bienne

ANNONCES

Provenant de la Suisse . . . 20 ct. la ligne
» de l'étranger . . . 25 »
Minimum d'une annonce 50 centimes
Les annonces se paient d'avance

Organe de la Société intercantonale des industries du Jura, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats industriels.

Syndicat des patrons monteurs de boîtes argent

Les membres de la Chambre syndicale sont convoqués en assemblée sur vendredi, 8 courant, à 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel du Bielerhof, à Bienne, avec l'ordre du jour suivant:

- 1^o Rapport sur les démissions parvenues dans les délais statutaires.
- 2^o Rapport sur l'état financier du syndicat et nomination des vérificateurs des comptes de l'exercice courant.
- 3^o Fixation des lieu, jour et heure de l'assemblée ordinaire du mois de juin prochain et établissement des tractanda de ladite assemblée.
- 4^o Divers.

Il est rappelé ici à tous les sociétaires que pour être portées sur les tractanda de l'assemblée générale, toutes les propositions éventuelles de dissolution du syndicat ou de modifications de ses bases actuelles doivent être adressées au bureau de la Chambre syndicale jusqu'au 7 courant inclusivement.

Bienne, le 2 mai 1891.

Le bureau.

Il ne sera pas envoyé d'autre avis de convocation aux membres de la Chambre syndicale.

Le syndicat des patrons monteurs de boîtes argent est à la veille de passer par une crise d'une certaine gravité, un certain nombre de ses membres envisageant que des modifications profondes doivent être apportées à son organisation. Dans ces circonstances, la réunion de la Chambre syndicale acquiert une importance qui n'échappera à aucun de ses membres; aussi est-il de toute nécessité que tous y soient présents, si l'on veut prendre à temps les mesures propres à consolider le syndicat.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question importante dans l'un de nos prochains numéros.

La manifestation du 1^{er} mai

Les appréhensions qu'avaient fait naître, dans certains milieux où la peur règne en permanence, les menaces et les rodomanades des socialistes révolutionnaires et des anarchistes, ne se sont pas réalisées. A part quelques bagarres sans grande importance, provoquées par les agitateurs de la rue, et qui sont d'ailleurs inséparables de ces sortes de manifestations, tout s'est passé relativement tranquillement; et, quoique le sang ait malheureusement coulé en plus d'un endroit, le socialisme révolutionnaire a pu se convaincre que notre société n'était pas mûre encore pour le grand bouleversement rêvé par les inconscients et les violents.

La journée du 1^{er} mai est, en fin de compte, l'affirmation que le socialisme modéré, celui dont les adeptes entendent appliquer le programme par les moyens légaux, par l'évolution et non par la révolution, a pour lui l'immense majorité des travailleurs.

En Suisse tout particulièrement, le caractère paisible de la manifestation et la modération des discours qui y ont été prononcés, ne laissent aucun doute à cet égard.

Nous disions, dans l'un de nos derniers numéros, que le mouvement ne semblait pas avoir gagné encore, chez nous, les masses profondes de la population. L'événement a donné raison à cette prévision. En effet, si l'on en juge par les renseignements fournis par les journaux de nos principaux centres industriels, un nombre relativement restreint d'ouvriers — surtout d'ouvriers horlogers — a pris part aux cortèges organisés un peu partout; mais ce nombre s'est trouvé notablement augmenté dans les réunions où ont été prononcés les discours officiels sur le but de la manifestation.

Il ne faut d'ailleurs pas perdre de vue que le 1^{er} mai est célébré pour la seconde fois seulement et, qu'au point de vue du nombre des participants, il y a progrès sur les chiffres de l'année dernière. Et puis, comme dans le programme de ses promoteurs, la célébration du 1^{er} mai comme jour de fête universelle du travail, doit avoir un caractère périodique, on peut s'attendre à une augmentation constante de l'importance de la manifestation.

Les journaux modérés de tous les pays constatent avec satisfaction, que la journée du 1^{er} mai n'est pas une victoire pour les révolutionnaires et les anarchistes, mais ils reconnaissent que la solution de la question sociale n'a pas fait un pas en avant et qu'elle acquiert chaque jour une importance croissante. A ce propos, le *Journal des Débats* dit que des questions redoutables restent posées et seront agitées longtemps; que si on se fait de grandes illusions parmi les ouvriers, on aurait tort de s'en faire de l'autre côté. La journée de hier — dit ce journal — ajoutée à celle de l'année dernière, apporte un enseignement qu'on ne saurait négliger sans danger.

On ne pourrait mieux dire; et le seul moyen de ne pas courir le danger signalé si justement par un organe qui ne peut être suspecté de socialisme ardent, consiste à entrer résolument et sans retard dans la voie du socialisme d'Etat qui, quoiqu'on en puisse dire et quelques soient les répugnances qu'il inspire à beaucoup, n'en est pas moins le seul moyen de donner satisfaction aux revendications reconnues légitimes des ouvriers et d'arrêter dans son redoutable développement le socialisme révolutionnaire.

Il a été donné aux représentants de l'anarchisme en Suisse, l'occasion de dé-

velopper leurs vues sur les questions à l'ordre du jour. L'un d'eux l'a fait, paraît-il, en termes fort modérés et dans une étude très complète du socialisme, à l'assemblée ouvrière de St-Imier. Un autre, auquel l'accès de la tribune ouvrière de la Chaux-de-Fonds avait été ouvert, l'a fait en des termes qui ont soulevé la réprobation générale de l'assemblée et a développé des théories ineptes et des critiques injurieuses de notre organisation nationale, ce qui lui a valu une vigoureuse réplique acclamée par l'assemblée. Il ne reste plus aucun doute sur les sentiments de notre population ouvrière à l'endroit de ces névrosés du socialisme.

Ce petit incident a son importance, car on peut considérer, vu l'accueil qui lui a été fait, que le discours de l'orateur dont il s'agit est le chant du cygne de la peu nombreuse phalange anarchiste, qui a fait quelque bruit chez nous lors du procès de Neuchâtel.

Quant à la réduction des heures de travail, les orateurs ouvriers, du moins dans les régions horlogères, se sont contentés de demander la journée normale de 10 heures. Cette demande légitime, en faveur de laquelle nous avons déjà eu l'occasion de nous prononcer, trouvera sans aucun doute sa consécration dans la révision que va prochainement subir la Loi fédérale sur le travail dans les fabriques.

Du reste l'introduction de la journée de 10 heures dans la loi, ne fera que consacrer ce qui est appliqué par un nombre toujours plus grand d'établissements industriels. Dans nos fabriques horlogères, le mouvement se généralise de plus en plus, et la question va, croyons-nous, être officiellement posée dans les syndicats des fabriques d'ébauches et des fabriques de montres. Elle sera d'autant plus facilement résolue, que deux établissements importants, les fabriques Frangillon et Droz, à St-Imier, viennent d'en décréter l'application. Selon toutes probabilités, le mouvement se généralisera d'ici peu de temps.

La lutte contre les hauts tarifs

La *Berner Zeitung* a accusé la *Ligue contre le renchérissement de la vie* d'avoir pris une attitude *inouïe et antipatriotique*. M. Cornaz, président de la Ligue, a adressé la lettre suivante à la rédaction du journal bernois ; elle remet toutes choses en place.

Neuchâtel, le 1^{er} mai 1891.

A la rédaction de la *Berner Zeitung*, à Berne
Messieurs,

Je viens de lire votre article de tête dans votre n° du 30 avril intitulé « *Interessenwahrnehmung in der Demokratie* ». Vous dites au bas de la 1^{re} colonne en parlant de la *Ligue contre le renchérissement de la vie* et du *Landwirtschaftlicher Verein* :

« Les deux groupes (les protectionnistes et la Ligue agraire Réd.), ont actuellement posé leur *ultimatum* au Conseil fédéral. Tous deux savent que cette autorité, qui a le mandat de représenter la Suisse entière vis-à-vis de l'étranger, pour donner à la Confédération dans les négociations des traités de commerce une position aussi forte que possible, doit s'appuyer sur le tarif des péages ; tous deux ont, connaissant ces circonstances, posé au Conseil fédéral des conditions appuyées par la menace d'une campagne référendaire. C'est *inouï* et *antipatriotique* au plus haut degré. C'est là une intervention absolument inadmissible des intérêts particuliers, et ceux qui l'ont organisée ne sont absolument pas en état de prendre la responsabilité de leurs actes. Ils ne semblent pas même la comprendre. »

Il semblait résulter de ce paragraphe que le Comité de la *Ligue* aurait, comme celui du *Landwirtschaftlicher Verein*, manifesté l'exigence d'avoir à Vienne, pour les négociations concernant le renouvellement des traités de commerce, un représentant particulier de ses intérêts.

Cette assertion est absolument inexacte. Personne n'a été autorisé à faire une pareille démarche au nom de la Ligue contre le renchérissement de la vie et personne ne l'a faite.

Nous avons trop le sentiment des responsabilités gouvernementales pour faire rien de pareil, et nous avons voulu, au contraire, laisser la main entièrement libre au Conseil fédéral pour les négociations. C'est dans ce but que le Comité de la *Ligue*, réuni le 15 avril à Berne, a décidé de suspendre toute demande de référendum jusqu'au commencement du mois de juin et c'est dans ce sens qu'il faut interpréter la décision qui a été prise.

L'attitude du Comité de la *Ligue* est donc absolument correcte et ne doit pas être mise sur la même ligne que celle du *Landwirtschaftlicher Verein*, dont les prétentions sont évidemment inadmissibles.

Si les négociations n'aboutissaient pas ou si elles ne nous procuraient pas les allégements qui nous ont été promis, nous demanderions alors le référendum pour empêcher que les tarifs qui n'ont été votés par les Chambres qu'à titre de *Kampfzölle* (tarifs de combat), ne deviennent des tarifs définitifs et ne soient appliqués comme tels.

C'est pour nous non-seulement une question d'intérêts, mais une question de principe. Nous ne voulons pas qu'on appauvrisse le peuple en lui renchérisant les choses les plus nécessaires à la vie et qu'on sacrifie les intérêts du plus grand nombre à ceux d'une minorité.

En vous priant de bien vouloir traduire cette lettre et de l'insérer dans votre numéro de demain, je vous présente, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le président de la Ligue contre le renchérissement de la vie :

(Signé) **Cornaz**, député au Conseil des Etats.

La question monétaire aux Etats-Unis

C'est déjà l'an prochain que les Etats-Unis livreront la grande bataille présidentielle, et les candidatures commencent à se poser. Du côté gouvernemental, M. Harrison a paru un peu pâle à nombre de gens ; d'autre part, il est lié à la politique douanière du bill Mac Kinley qu'il n'a pas combattu. A ces deux égards on a pensé pouvoir lui opposer avec avantage M. Blaine, le secrétaire d'Etat ou chef du cabinet actuel. C'est, en effet, un homme qui a plus de prestige que son su-

périeur hiérarchique et, n'ayant pas appuyé le bill Mac Kinley, il serait bien placé pour ménager un petit retour en arrière et suivre le vœu du pays si clairement manifesté lors des élections de l'automne dernier. Seulement, la question est de savoir si M. Blaine se laisserait porter en opposition à M. Harrison, et si, à supposer que sa « loyauté » pût aller jusque-là, sa santé, passablement ébranlée, lui permettrait de se laisser mettre en avant.

Du côté démocratique, M. Cleveland paraît devoir l'emporter haut la main. Sa popularité n'a jamais souffert et, même quand il fut renversé du pouvoir, s'il n'eut pas la majorité des Etats, il garda celle des électeurs dans le pays. D'autre part, chaque fois que, depuis sa sortie de la Maison-Blanche, il a émis son avis sur quelque question à l'ordre du jour, il s'est fait l'interprète du bon sens si souvent outragé par les législateurs du Capitole. On se rappelle, en particulier, sa sage et virile attitude en présence des partisans de la frappe immobilière de l'argent, destinée, dans la pensée des simples, à multiplier la richesse du pays, et, dans celle de spéculateurs habiles, à développer les ressources des mines d'argent de l'Extrême-Ouest.

À ce propos, nous cueillons dans le journal new-yorkais *The Nation* — numéro du 16 avril — les lignes suivantes qui montrent combien les prévisions de l'ex-président Cleveland et de ceux qui pensaient comme lui étaient justes :

« La reprise sur un grand pied des exportations devrait attirer l'attention sur la loi qui met le gouvernement en demeure d'acheter chaque mois 4½ millions d'onces d'argent. Ce produit de l'industrie américaine est particulièrement propre à l'exportation. On le demande aussi régulièrement que jadis, mais le gouvernement se présente au moment où il arrive sur le littoral, et achète tout le produit des mines, ou peut s'en faire, le paye en or, et ensuite le met sous clef. De la sorte, les exportateurs qui s'apprêtent à expédier de l'argent à l'étranger, pour payer ce que nous devons, envoient de l'or à la place. Telle est l'explication de l'exportation actuelle de l'or. Nous pouvons nous attendre à voir continuer ce drainage de l'or américain jusqu'à ce que le prix des autres marchandises exportables baisse assez pour que les étrangers aiment mieux prendre nos marchandises que notre numéraire. »

Curieuse situation, qui n'a pas dit son dernier mot.

Loi sur les fabriques

M. Albert Spörri, qui exploite une filature à Baden (Argovie), avait été condamné à 200 fr. d'amende et aux frais par le tribunal du district de Baden, pour contravention à la loi sur les fabriques.

Dans sa fabrique, M. Spörri outrepasseait journallement (de 10 à 15 minutes) la journée normale de travail, en faisant, le matin et l'après-midi, commencer l'ouvrage avant l'heure. En outre, dans son établissement, les amendes infligées aux ouvriers tombaient au bénéfice du patron, tandis que l'article 17 de la loi sur les fabriques prescrit que le produit de ces amendes doit être employé dans l'intérêt des ouvriers.

Liste des marchands horlogers actuellement à la Chaux-de-Fonds à l'hôtel de la Fleur-de-Lis : Liste dressée lundi 4 mai 1891, à 5 heures du soir : MM. Stern, New-York.

Le rédacteur responsable : Fritz HUGUENIN

Tableau

des opérations d'achat, de fonte et d'essai de déchets d'or et d'argent faites pendant le premier trimestre de l'année 1891.

Arrondissements.	Atheteurs, fon- deurs et essayeurs autorisés.	Opérations (Bordereaux rentrés)					Déchets achetés (valeur payée)													
		Janvier	Février	Mars	Total	1er trimestre 1891	Janvier	Février	Mars	Total	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
1. Noirmont	1	50	39	64	153	163	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	12,495	—	6 715	30						
2. St Imier	6	124	122	142	388	476	12,183	60	9,436	90	31,557	45	45,014	50						
3. Tramelan	1	76	75	105	256	227	2,368	70	4,833	80	4,774	—	11,976	50	7,835	15				
4. Granges *)	2	23	20	24	67	91	2,842	80	1,292	90	1,727	20	5,862	90	11,013	—				
5. Bienne	10	287	276	329	892	809	55,018	10	59,299	20	41,031	45	155,348	75	162,493	45				
6. Schaffhouse	3	27	23	19	69	109	5,229	30	5,538	50	1,306	—	12,073	80	25,109	75				
7. Neuchâtel	8	29	28	38	95	135	3,550	80	2,243	90	2,450	25	8,244	95	13,818	45				
8. Fleurier	7	47	65	33	145	137	2,993	10	7,958	70	2,371	55	13,323	35	12,758	—				
9. Locle	11	189	208	194	591	593	37,161	50	24,325	50	27,890	60	89,377	60	100,997	25				
10. Chaux-de-Fonds	27	836	872	884	2,542	2'632	156,104	30	113,035	85	103,614	15	372,754	30	406,632	—				
11. Genève	10	132	115	125	372	439	34,481	90	23,782	80	25 241	45	83,506	15	115,108	50				
12. Porrentruy	3	167	186	186	589	559	6,488	70	8 244	40	5,620	05	20,353	15	22,314	80				
1 ^{er} trimestre 1891	89	1,987	2,029	2,093	6,109	6,370	321,776	60	263,298	65	231,798	65	816,873	90	929,310	15				
1 ^{er} trimestre 1890	89	1,963	2,190	2,217	6,370	—	353,145	65	273,515	40	302,649	10	929,310	15	—	—				
Différ. en faveur du 1 ^{er} trimestre 1891	—	24	—	—	—	—	31,369	05	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{er} trimestre 1890	—	—	161	124	261	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

*) Ancien arrondissement de Madretsch, moins le district de Nidau, incorporé à Bienne à partir du 1^{er} janvier 1891.

Berne, le 1^{er} mai 1891.

Département fédéral des affaires étrangères,
Bureau fédéral des matières d'or et d'argent.

Seules médailles d'argent. Exposition universelle, Paris 1878. — Paris 1889. — Médaille Chaux-de-Fonds 1881. — Diplôme Zurich 1883.

FABRIQUE D'AIGUILLES DE MONTRES EN TOUS GENRES ET QUALITÉS
Genève WAGNON FRÈRES Genève
Rue des Veïrons 11 Rue des Veïrons 11
Maison fondée en 1812 1116
DÉPOT AU LOCLE

Spécialité d'aiguilles Louis XV, ciselées or, acier, en composition dorée.
Petites et grandes secondes, Chronographes, quantièmes, compteurs, etc.

LA FABRIQUE D'ÉBAUCHES
DE SELZACH

A. GREDER & C^{IE}

avise Messieurs les fabricants d'horlogerie qu'elle a apporté un changement complet dans sa fabrication de mouvements. Par un perfectionnement de machines et augmentation considérable de calibres elle peut fournir dès présent en qualité soignée des finissages

12 à 13" et 16 à 19" Remontoir cylindre lépine
18 à 21" et 24" Remontoir ancre lépine et savonnette

Encliquetages : simples ou brisés

Couvre-rochet: Système Revolver et Couvre-rochet acier
Hauteur pour or et argent

Les calibres système „Glashütte“ 19" lépine et savonnette soignés sont aussi en ouvrage et des commissions peuvent être exécutées dans peu de temps.

Se recommande 1327

Fabrique d'ébauches à Selzach.

MAISON A VENDRE

A cause de changement d'établissement, à vendre une maison avec grand jardin



dans la plus agréable situation de BIENNE (Pasquart), très pratique pour un fabricant d'horlogerie. On prendrait aussi des montres (genre allemand) en payement et resterait plus tard en relations.

1395

S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE D'ÉBAUCHES ET FINISSAGES

FLURY FRÈRES

BIENNE (Suisse)

Pièces à clef de 14 à 20 lignes.

Calibre Vacheron et 3/4 plat.

FINISSAGES GENRES ANGLAIS, GENRES AMÉRICAINS

Qualité soignée avec pignons de Savoie

REMONTOIRES AU PENDANT

Système couvre-rochet, à vue et à bascule

Pièces en laiton et nickel de 10 à 20 lignes

NOUVEAU SYSTÈME DE MISE A L'HEURE

par la tige en poussant ou tirant. + Pat. N° 1285, 88

FABRIQUE DE PIUMES MÉALLIQUÉES

FLURY FRÈRES

BIENNE (Suisse)

948

FABRIQUE D'HORLOGERIE ERNEST JUVET, St-Imier (Suisse)

Exportation pour tous pays de montres simples et compliquées. Spécialité de l'article acier, oxydage soigné en tous genres et toutes grandeurs, l'épines et savonnettes à guichet.

Dépôt de finissages
de la fabrique Dubail, Monnin, Frossard & Cie, Perreux.

HOTEL DE BIENNE (BIELERHOF)

vis-à-vis de la gare

Etablissement recommandable à MM. les voyageurs de commerce touristes ainsi qu'aux Sociétés.

Bonne cuisine — Vins naturels — Chambres à différents prix — Grandes salles — Bains et douches à l'hôtel — Table d'hôte à midi 10 minutes — Plats du jour — Restauration à la carte à toute heure — Exposition permanente de montres. Tous les mardis, marché d'horlogerie. • 931 Se recommande C. RIESEN-RITTER, propriétaire.

Fabrique de galonnés, pendants, anneaux et couronnes

Canons olives 1389

Spécialité de pendants ronds GALONNÉ et ARGENT d'une pièce sans soudure

MARTHALER & MATHEY

Pasquart BIENNE

Pendants ovales soignés — Couronnes poussettes indépendantes.

Fabrique de "La Maisonnette"

PAUL MATTHEY-DORET

au LOCLE (Suisse)

Marque de fabrique Spécialité de montres à ancre double plateau



REMONTOIRES fabriquées par procédés mécaniques perfectionnés, en 17, 18, 19 et 20 lignes

Verre et Savonette or, argent, acier et métal

Toutes les montres de La Maisonnette portent la marque de fabrique frappée dans les fonds des boîtes

Se méfier attentivement des imitations du nom de LA MAISONNETTE 1170

FABRIQUE DE BOITES DE MONTRES

Métal et acier finies

USINE HYDRAULIQUE

Système interchangeable

par procédé mécanique 1235

CHATELAIN & GIGON

à la Rasse de Fournet Blanche, Roche (Doubs)

ÉTABLISSEMENT MÉTALLURGIQUE

Achat de cendres et lingots sur essai
Fonte de déchets de toute nature

VENTE D'OR FIN POUR DOREURS

AUFRANC & CIE

BIENNE

Dépôt de coke de St-Etienne — Charbons de bois
Creusets de toutes espèces

GROS & DÉTAIL 929

Fabrique de montres — Usine à vapeur

G. MULLER & CIE

NIEDERBIPP (Suisse)

903

Spécialité de remontoirs 18 lignes en tous genres

BUREAU TECHNIQUE D'HORLOGERIE

Charles HOURIET, Couvet (Suisse)

ETUDE DE CALIBRES

montres simples et compliquées, moyen mathématique exact d'amplification ou réduction.

Installation complète de fabriques d'ébauches et de montres. Méthode de fabrication spéciale pour parfaite interchangeabilité.

Confection des pointeurs, modèles, filières, jauge, étampage, anglage des ponts, etc. 1218

MACHINES-OUTILS SIMPLES ET AUTOMATIQUES

Devis. Renseignements. Conseils.

MAISON FONDÉE EN 1830

FABRIQUE D'HORLOGERIE

NICOLET FILS & CIE

CHAUX-DE-FONDS (Suisse)

Premier prix décerné par le Conseil d'Etat de Neuchâtel pour Chronomètres de poche observés durant 6 semaines en 5 positions, pour l'année 1890, à l'observatoire cantonal de Neuchâtel. — La maison fabrique tous les genres de montres, depuis la montre bon marché à la plus soignée, pièces simples et compliquées.

Montres de précision avec ou sans bulletins des observatoires de Neuchâtel, Genève, Paris, Hambourg, Kew, Angleterre, Yale, College, au gré des clients.

Toutes les montres livrées par la maison sont garanties, repassées en second, c. à d. terminées et réglées pour la poche. — Spécialité 3/4 platinées, genres anglais, avec ou sans chronographe. (H. 334 CH).

Nombreux certificats de 1^{re} classe de l'observatoire de Kew. 1303

J. H. BENKER, BIENNE

(derrière la gare)

1115

DÉPOT D'ACIERS ANGLAIS

en barres, tôles, bandes et en fil

Spécialité

Aciers pour outils et pour horlogerie.

FABRIQUE DE MOUVEMENTS POUR MONTRES SYSTÈME INTERCHANGEABLE

Maison fondée en 1854
MARQUE DE FABRIQUE H & B SOUS LE PONT DE BARRILET

Finissages d'une qualité reconnue supérieure dans les grandeurs suivantes:

11, 12 et 13 lig. Remontoir vue cylindre.
14 lig. Remontoir vue cylindre, verre et savonnette.

18 lig. Remontoir vue cylindre, verre.
12, 13, 14, 15 et 19 lig. Remontoir vue ancre,
verre et savonnette.

20 lig. Remontoir ancre, savonnette.
19 lig. Remontoir vue ancre, Ponts ronds
savonnette nickel.

16 lig. Remontoir, savonnette, calibre genre
américain.
Pièces à clef cylindre de 12 à 18 lig.

Sur demande on envoie le Prix-Courant.

Pour horlogers

A remettre un magasin d'horlogerie dans la Suisse allemande. Excellente clientèle, avenir assuré pour un homme de métier, habile, disposant d'un capital de fr. 40,000 au moins.

Offres sous chiffres H. S. 329 à Rodolphe Mosse à Bâle.
(M a. 2193 Z) 1302

Un commis

connaissant les deux langues et la fabrication d'horlogerie trouverait une place assurée.

S'adresser au bureau du journal. 1406

Une petite fabrique de montres cherche pour la direction des parties premières un 1403

horloger
compétant ayant déjà un état de service. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler à St-Imier sous chiffres H. 2344 J.

IN VISITEUR CAPABLE

bien au courant de la fabrication et de l'achèvement, trouverait une place dans un bon comptoir de Bienne. Moralité est exigée. 1398

Offres case postale 1883.

ON DEMANDE A ACHETER
un établi à 2 places pour horloger-rhabilleur. 1401

Offres à M. Aug. WEBER,
fabricant de bijouterie, BIENNE

UNE PERSONNE SÉRIEUSE

connaissant parfaitement les

Répétitions et les Chronographes

désirerait entrer en relations avec une ou plusieurs maisons d'horlogerie pour la fabrication ou terminaison de ces pièces. 1394

S'adresser sous chiffre J. 8109 Z.
Poste restante Locle.

**On demande un
commis**

connaissant le plus possible d'horlogerie pour coopérer aux travaux d'un comptoir, sortie, rentrée de l'ouvrage etc. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler à St-Imier sous chiffres A. 2343 C. 1402

Au comptoir Schwab & Co., St-Imier
on demande encore 1393

deux bons remonteurs

connaissant à fond l'échappement ancre. Ouvrage lucratif et assuré.



BREVETS D'INVENTION
EN TOUS PAYS 1321

A.RITTER
INGENIEUR CONSEIL
BALE

Brevet à vendre

Un ouvrier vendrait à une fabrique d'horlogerie, un brevet suisse d'une exploitation facile. Bel effet décoratif s'appliquant à boîtes lépines et savonnettes or et argent, métal et acier. 1387

S'adresser à B Litney, poste restante Bienne.



FABRIQUE DE BOÎTES DE MONTRES
Argent, galonné et acier
en tous genres

Finger & Jauslin

Longeau, près Bienne 1268

USINE HYDRAULIQUE

Voulez-vous lire
à peu de frais, tous les

JOURNAUX HORLOGERS ?

Demandez le prospectus de la
LIBRAIRIE CIRCULANTE

à

CH. GROS, FILS

St-Imier. 1069

IMPORTANT

pour
MM. les fabricants d'horlogerie
désirant étendre leurs relations

Bienne: Fédération horlogère

Berlin: Deutsche Uhrmacherzeitung. (Organe spécial pour horlogers).

Wienne: Die Edelmetall-Industrie. — L'industrie des

métaux spéciaux — Organe international de toutes les industries qui se rattachent aux métaux précieux, horlogerie, joaillerie, bijouterie, etc.

Wienne: Oestr.-Ungar. Uhrmacherzeitung. (Organe des horlogers autrichiens).

Paris: Moniteur de la bijouterie et de l'horlogerie.

Paris: La Revue chronométrique.

Londres: Horological Journal.

Londres: Watchmaker Jeweller and Silversmith.

Journaux spéciaux offrant une publicité des plus étendue à tous les articles concernant l'horlogerie. (H. 1450 J.)

Tous les renseignements, Numéros spécimens, devis de frais, etc. peuvent immédiatement être

fournit par 1358

l'agence de publicité

Haasenstein & Vogler

St-Imier, Chaux-de-Fonds etc. etc.

Changement de domicile

Les bureau et comptoir RUEFLI-FLURY
à Bienne sont transférés dans la nouvelle fabrique de MM. RACINE, frères, Quai du bas, Nr. 30. 1404

A vendre à bas prix.

Un lot de plusieurs grosses mouvements 16 à 20" à clef 3/4 plat. ancre anglais. — Quelques douzaines 1/4 plat. et cal. Vacheron anc. et cyl. Partie de ces pièces sont avec échappements Le tout est de très bonne qualité.

S'adresser au Bureau des postes à Fleurier case Nr. 10. 1405

La même maison demande un ou deux repasseurs-remonteurs, au courant de l'ouvrage soigné.

Changement de domicile

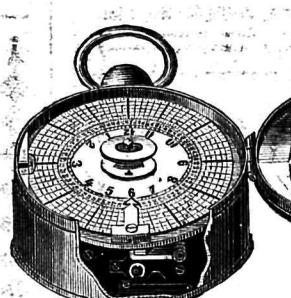
J'ai l'honneur de porter à la connaissance de MM. les fabricants d'horlogerie que mon atelier de fabrication de ressorts de montres est transféré du Château de Mache

à la rue du milieu Nr. 7 à Bienne Jakob Linder.

ATTENTION

Une maison d'exportation pour les Indes cherche à entrer en relations avec des Fabricants de montres, faisant les genres pour ce pays.

Adresser les offres sous chiffre B. G. à la « Fédération horlogère » Suisse. 1396

**CONTROLEURS DES RONDES****BREVET de Ant. MEYER**

Ant. MEYER, Succ.

STUTTGART

Seule fabrique spéciale de l'Allemagne]

Fondé en 1861 1326

Horlogers et magasins d'horlogerie
qui désirent acheter des

régulateurs en 1^{re} qualités**au prix de fabrique**

sont priés de s'adresser à la fabrique de régulateurs de (Macto J 21 ell.)

Ruttmann & Klein

à Kempten (Bavière)

Prix-courants et dessins gratis
et franco. 1320

MENTION HONORABLE

Paris — Exposition universelle — 1889

CH. DUBOIS-STUDLER

23, rue du Grenier, Chaux-de-Fonds

HORLOGERIE POUR TOUS PAYS

Spécialité 10 lignes Le Coultre, or et acier. Répétitions à quarts et à minutes. Chronomètres. Mouvements remontoir

1258



Fabrique de verres de montres
en tous genres 1352

Ancienne Maison TASTOIX & BASTARD

J. BASTARD & REDARD

21, QUAI DES BERGUES. 21

A GENÈVE

Offre aux industriels

Tramelan-dessous étant intentionné de construire une fabrique d'horlogerie, offre l'exploitation de cet établissement à toute personne désireuse de profiter des nombreux sacrifices que fera la commune. Ensuite d'entente avec les autorités locales, le bâtiment dont il s'agit pourra se construire au gré de l'entrepreneur. Comme centre industriel, Tramelan-dessous est une place horlogère qui présente d'excellentes conditions d'exploitation, ce qui favorisera beaucoup cette entreprise.

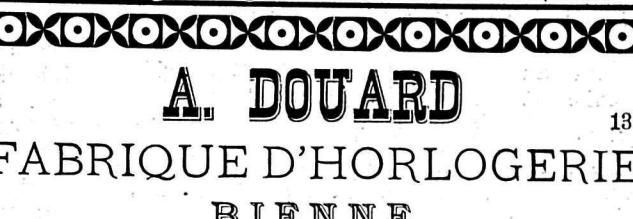
Les amateurs sont priés de se faire inscrire, avant le 20 mai prochain, au bureau de la Mairie, chargé de donner de plus amples renseignements.

Tramelan-dessous, 23 avril 1891.

1392 Le secrétaire municipal 1
(H-2116-J) César BÉGUELIN.

Usine pour le traitement des matières or, argent et platine

H. CARREL

<h1>Fabrication d'horlogerie en tous genres</h1> <h2>Ch. CHOPARD, Sonvillier (Suisse)</h2> <p>EXPORTATION POUR TOUS PAYS</p> <p>de montres bon courant remontoirs et à clef</p> <p>SPÉCIALITÉ DE GENRES ANGLAIS</p> <p>grandes et petites pièces savonnettes et lépines.</p>		1825
 <h2>A. DOUARD</h2>		1364
<h3>FABRIQUE D'HORLOGERIE</h3> <h3>BIENNE</h3>		
Maison fondée	(SUISSE)	en 1837
Montres en tous genres or, argent, nickel et acier		Montres-bracelets
Montres 10 à 28"		Bracelets porte-montres
Montres de voyage avec et sans quantités		Montres fantaisie
Spécialités pour l'Angleterre		Horlogerie garantie
		

FABRIQUE DE BOITES
argent et galonné
Variétés pour tous pays. — Boîtes Dueber, Box cases, etc.

USINE HYDRAULIQUE

KRAMER & MOSER
BIENNE

Plusieurs récompenses aux expositions
Médaille d'argent Paris 1889 1234

FABRICATION D'HORLOGERIE
JULES PERRET-MICHELIN
aux Eplatures près de la Chaux-de-Fonds
(SUISSE)

Spécialité de montres **en or** à tous titres; montres pour dames et messieurs en cylindre, ancre simple, double plateaux, levées visibles, depuis la boîte extra-légère à la boîte forte, forme ordinaire, telles que lépines, grands guichets, savonnettes, 2 filets, bassines, $\frac{1}{2}$ bassines, fond ronds ou plats, et forme fantaisie en tous genres telles que facettes étampées et taillées, bordures relief, feuilles d'acanthe, coquilles, festons etc. etc.

**La plupart de ces genres sont, soit en fab-
rication ou prêts à être livrés.** 1355
Vente exclusivement en gros.